

# Les coopératives éoliennes : partager le vent et l'énergie

samedi 12 novembre 2011

**Un nouveau phénomène a vu le jour en Europe, les coopératives éoliennes. L'idée est simple : en partant du principe que le vent appartient à tous, des citoyens se regroupent en coopératives pour financer l'installation d'une éolienne. Ils sont ensuite libres de gérer toute la filière énergétique, de la production jusqu'à la vente de l'énergie.**

Jean-François Mitsch, est administrateur de la coopérative ENERCOOP et fondateur de la Fédération belge des coopératives citoyennes de production des énergies renouvelables.

• **A écouter : 10 minutes de rencontre sur RadioCanada** : <http://www.radio-canada.ca/>

• **L'éolien est le symbole du changement... juste un symbole ?**

Assurer une maîtrise économique, sociale, environnementale et culturelle du développement éolien serait les conditions pour mettre en chantier un potentiel/parc éolien, mais allons-nous laisser le marché spéculatif envahir nos campagnes ?

En identifiant le potentiel d'énergie et le nombre d'éoliennes à installer sur notre territoire, il sera possible de sortir de l'anarchie du développement actuel... Si on tient compte de tous les enjeux : facture énergétique, réduction CO2, modification de son paysage, situation économique de nos pouvoirs publics, réduction des recettes et diminution des dépenses dans nos communes... le citoyen est concerné au premier plan, qu'il soit consommateur ou riverain, en ignore pourtant les enjeux économiques réels qu'il laisse aux mains des seules entreprises privées (peu soucieuses de l'intérêt général et du bien commun) : d'autres solutions existent !

Conférence de Jean-François Mitsch

Pour le contacter : mitsch chez mitsch.be

mobile : 0495298815

Copie de la conférence en PowerPoint sur demande :

<http://www.scribd.com/doc/26371966/eoliennes-citoyennes>

• Voir le **débat** en télé : <http://www.energies-dyle.be/>

• Signer la **Pétition** : <http://www.enercoop.be/petition/>

• Visiter son **site** ([www.mitsch.be](http://www.mitsch.be)), son **blog** (<http://blog.mitsch.be/>) et le **Blog de la Dyle** (<http://www.energies-dyle.be/>)